

acte publié le 27.06.2023

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : [info@ville-pont-audemer.fr](mailto:info@ville-pont-audemer.fr)

8. Domaines de compétences par thème  
8.9 – Culture

N° 148-2023

## DECISION DU MAIRE

### Signature d'un contrat de cession avec la SARL W SPECTACLES

Le Maire de la ville de Pont-Audemer,  
Vu l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération 13-2022 du 19 février 2022 portant élection du Maire,  
Vu la délibération 101-2022 du 14 décembre 2022 portant délégation du Conseil municipal au Maire ou à son représentant en vertu de l'article L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'arrêté n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur TIMON Julien en qualité de troisième adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

DECIDE de signer un autre contrat cession avec la SARL W SPECTACLES domiciliée 61, rue de Turenne 75003 PARIS pour un concert de « ROBERTA FONSECA SOLO » au théâtre l'Eclat le vendredi 10 novembre 2023 pour un montant de 10.550 € TTC.

Fait à PONT-AUDEMER le 26 juin 2023



Pour le Maire et par délégation,

Julien TIMON  
Troisième Maire-adjoint en charge  
De la culture et du patrimoine